

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 101

présenté par

M. Hetzel, M. Breton, Mme Bonnivard, M. Ray, M. Brigand, M. Marleix, M. Taite, M. Bourgeaux,
Mme Dalloz, M. Liger, M. Bazin, M. Bony, Mme Bazin-Malgras, M. Liégon, Mme Corneloup,
M. Boucard et Mme Petex

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.